

Séance du 15 octobre 2009

L'an deux mille neuf, le quinze octobre à 21 heures s'est réuni le conseil municipal à la Mairie de Gans sous la présidence de Laurent BELLOC, Maire.

Etaient présents : Mes BENQUET –DEVILLARDS-BALUTEAU
Mrs DELOMBAERDE – GENEDES – GUIGNARD - LAFFARGUE – VIGNAUD -
BELLOC

Etaient excusés : Me DEVE – Mr DOUSSOU

Secrétaire de séance : Mr GENEDES

Date de convocation : 09 octobre 2009

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire propose d'observer une minute de silence en la mémoire de Roland MOTHEDES, décédé le 09 octobre dernier, conseiller municipal de 1953 à 1959 et Maire de la commune de 1959 à 1995.

TERRAIN Mr et Me PRIOUL

Monsieur le Maire distribue à chaque conseiller une synthèse complète du projet et présente les dernières informations et plus particulièrement le devis de mission d'études, de maîtrise d'œuvre et de prestations foncières élaboré par Mr ESCANDE, géomètre-expert, pour un montant de 9 328.80 €TTC

Après discussion, le conseil municipal est favorable à l'achat du terrain de Mr et Me Prioul et au projet de création d'un lotissement de 4 lots. Monsieur le Maire informe qu'il a contacté les deux conseillers absents (Me Devé et Mr Doussou) pour leur expliquer les dernières données et que ceux-ci sont favorables à l'achat de ce terrain. Les dispositions suivantes sont adoptées à l'unanimité, sauf Mr DELOMBAERDE Christian qui ne prend pas part au vote :

- achat de la parcelle n°65, section WH, à Mr et Me Prioul ;
- charge Mr le Maire de solliciter une subvention du Conseil Général de la Gironde au titre d'une acquisition foncière ;
- charge Mr le Maire de contracter auprès de la Caisse d'Epargne un prêt relais sur deux années d'un montant de 70 000 € à un taux d'intérêt de 1.65% ;
- charge Mr le Maire de signer la convention de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Ricaud/Escande pour un montant de 7 800 €HT soit 9 328.80 €TTC

Le conseil municipal voulant donné un volet social à ce projet, une information de la création de ce lotissement communal sera distribuée à chaque foyer de la commune et une inscription des personnes intéressées sera possible en Mairie. Cette information sera communiquée dès que le projet sera plus affiné financièrement.

QUESTIONS DIVERSES

- Véronique BENQUET, en charge de la confection des colis de Noël, confirme au conseil municipal les modifications demandées à la précédente réunion. La distribution est prévue pour le Dimanche 19 Décembre au matin.
- Des désordres sont constatés au logement de Me BERGEAT Viviane : joint défectueux de la porte d'entrée et gond volet de la chambre. Le SIRES sera avisé de ces problèmes.

- L'achat d'un disque dur externe pour ordinateur est décidé ; il permettra à Mr ARENE Benoit, concepteur et assurant la mise à jour du site, de stocker tous les dossiers concernant notre commune.
- La commune d'Auros a installé un panneau d'informations électronique ; il est demandé si les manifestations de la commune de Gans peuvent y être inscrites. Monsieur le Maire contactera la mairie d'Auros.
- La dénomination d'un bâtiment communal, plus particulièrement la salle des fêtes, au nom de Mr Roland MOTHE est évoquée ; le conseil municipal est favorable à cet hommage.
- L'idée d'installer une sonorisation à l'église est avancée ; Mr le Maire est chargé de contacter des fournisseurs.
- Corinne BALUTEAU donne quelques informations sur le concours photos dont le résultat sera communiqué le jour du spectacle.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée

Les conseillers municipaux,

Le Maire,